

# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

Selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1/5

## COLLE CYANOACRYLATE CYANOTOP

Révision 2

Date de révision 15/03/2012

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit CT222

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	FAREPRO
Adresse	5 rue de Broglie 22300 LANNION FRANCE
Web	www.fareprodirect.com
Téléphone	+33 (0)2 96 48 10 60
Télécopie	+33 (0)2 96 48 10 77
Email	info@farepro.fr

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification -  
1999/45/CE Xi; R36/37/38

Risques majeurs Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

67/548/EEC / 1999/45/EC

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro EINECS	Numéro enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Ethyl-2-cyanoacrylate	607-236-00-9	7085-85-0	230-391-5		80 - 90%	Xi; R36/37/38
1,4-Dihydroxybenzene (Hydroquinone)	604-005-00-4	123-31-9	204-617-8		0 - 0.1%	Carc. Cat. 3; R40 Muta. Cat. 3; R68 Xn; R22 Xi; R41 R43 N; R50

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	(Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter un médecin. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

## CT222

Révision 2

Date de révision 15/03/2012

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Les vapeurs peuvent se répandre sur une distance importante puis remonter vers la source d'ignition.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Évacuer le personnel vers une zone sûre. Tenir les membres du personnel éloignés de la zone où a été renversé du produit.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec un produit absorbant inerte. Balayer. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant). Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conservé le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conservé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conservé dans des récipients correctement étiquetés. Éviter tout contact avec : agents oxydants. Éviter tout contact avec : Éclairage naturel direct.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****8.1.1. Valeurs limites d'exposition**

1,4-Dihydroxybenzene	VME ppm: -	VME mgm3: 2
	VLE ppm: -	VLE mgm3: -
	Observations: -	TMP No: 65
	FT No: 159	

**8.2. Contrôles de l'exposition****8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

**8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Porter un équipement de protection approprié. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit.

**Protection des yeux / du visage**

Éviter le contact avec les yeux. En cas d'éclaboussement, porter des lunettes de sécurité.

**Protection de la peau - Protection des mains**

Gants en caoutchouc butyle. Se laver les mains après avoir manipulé le produit.

## CT222

Révision 2

Date de révision 15/03/2012

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant). En cas d'hypersensibilité du système respiratoire (asthme, bronchite chronique ...) il est recommandé de porter un équipement de protection approprié : demi-masque respiratoire approprié avec filtre P2 (EN 143).
Contrôles de l'exposition professionnelle	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Transparent
Odeur	Caractéristique
Point d'ébullition	>150
Point d'éclair	>85
Viscosité	100 - 120 mPa.s

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Réagit violemment au contact de l'eau. Bases fortes. Amines. Agents oxydants.
--	---

## 10.4. Conditions à éviter

	Éclairage naturel direct. Chaleur. Humidité. Alcali.
--	--

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Produits de décomposition dangereux. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.
--	--

## SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies. Peut provoquer une irritation de la peau, des yeux et des membranes muqueuses.
corrosion cutanée/irritation cutanée	Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. L'inhalation peut provoquer une toux, une douleur dans la poitrine ou une irritation du système respiratoire.
sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet mutagène signalé.
cancérogénicité	Aucun effet carcinogène signalé.
Toxicité reproductive	Aucun effet tératogène signalé.
Exposition répétée ou prolongée	Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.

## SECTION 12: Informations écologiques

## 12.1. Toxicité

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

## 12.2. Persistance et dégradabilité

	Biodégradable à plus de 90 %.
--	-------------------------------


## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

## CT222

Révision 2


Date de révision 15/03/2012

12.4. Mobilité dans le sol	
	Aucune donnée disponible sur ce produit.
<b>SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination</b>	
Informations générales	
	Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Méthodes d'élimination	
	Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
Élimination du conditionnement	
	Les récipients vides peuvent être envoyés à la décharge après nettoyage, s'ils sont conformes à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Once the product residues adhering to the walls of the containers have been rendered harmless, the product and hazard labels must be invalidated.
<b>SECTION 14: Informations relatives au transport</b>	
Pictogrammes de danger	
Pictogrammes de danger	
14.1. Numéro ONU	
	UN3334
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	
Nom de transport exact	MATIÈRE LIQUIDE RÉGLEMENTÉE POUR L'AVIATION N.S.A.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
ADR/RID	9
IMDG	9-
Risque supplémentaire	9-
IATA	
Risque supplémentaire	-
14.4. Groupe d'emballage	
Groupe de conditionnement	
14.5. Dangers pour l'environnement	
Dangers pour l'environnement	Yes
Polluant marin	Yes
Informations supplémentaires	
Informations supplémentaires	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
ADR/RID	
N° Id danger:	-
IMDG	
Code EmS	-
IATA	
Instructions de conditionnement (Cargo)	906
Quantité maximale	220 L
Instructions de conditionnement (Passager)	906

## CT222

Révision 2

Date de révision 15/03/2012

IATA	
Quantité maximale	100 L
<b>SECTION 15: Informations réglementaires</b>	
Étiquetage	
Symboles	<p>Xi: Irritant.</p> 
Phrase(s) de risque	R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Phrase(s) S	<p>S2 - Conserver hors de la portée des enfants.</p> <p>S24/25 - Éviter le contact avec la peau et les yeux.</p> <p>S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.</p> <p>Ne pas respirer les vapeurs.</p>
<b>SECTION 16: Autres informations</b>	
Autres informations	
Révision	Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants : 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles. 9 - 9.2. Autres informations.
Texte des phrases de risques présentées en Section 3	<p>R22 - Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.</p> <p>R40 - Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.</p> <p>R41 - Risque de lésions oculaires graves.</p> <p>R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.</p> <p>R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>R68 - Possibilité d'effets irréversibles.</p>
Informations supplémentaires	
	Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.